

Commune de Saint-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos



Sommaire

- Mot du Maire
- Adressage - La Poste
- Cabine téléphonique
- Multiple rural, ancien presbytère
- Salle des fêtes
- Accueil mairie et accueil Poste
- Des petits travaux
- Cimetière de Contournat
- Chemins
- L'école
- Aide aux devoirs
- Finances communales
- COVID 19 et service public
- Dépôts sauvages

- Déploiement de la fibre optique
- Les masques
- Municipales 2020-2026
- Commissions municipales
- Organismes extérieurs
- Presbytère
- Logements avec l'Ophis
- RGPD
- Reconstruction du pont
- Communauté de communes
- SBA
- Détention de ruches
- Chapelle de Contournat
- Frelon asiatique

- CCAS
- Mutuelle de village
- Conseil départemental
- Club de gym
- La couture
- Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois
- Comité de jumelage Les Saints Ju'Liens
- J'ai scrabble
- Sous les marronniers
- FC Saint-Julien
- Télédome
- Etat civil
- Agenda des manifestations

Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Que de perturbations depuis ce début d'année. Cette « covid 19 » a pris beaucoup de place dans notre quotidien depuis la mi-mars. Quelques Coppelloises et Coppellois ont été atteints par ce vilain virus. Si personne à notre connaissance n'a subi de dégâts irréversibles, nombreuses sont les personnes parmi les plus fragiles à avoir pâti de l'isolement et de cette ambiance pour le moins anxiogène. Si la situation sanitaire s'est bien améliorée à l'échelle du territoire, on se doit de rester vigilants. L'automne et l'hiver à venir, laissent présager une circulation du virus. C'est donc un message de prudence que je vous adresse. Avec les enseignants, les parents d'élèves, le personnel communal, la municipalité a profondément travaillé à la reprise des cours en sortie du confinement à partir du protocole sanitaire édité par le ministère de l'éducation nationale. La rentrée et tous les jours qui ont suivi se sont déroulés dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. Je tiens à remercier tous les acteurs liés à cette réussite ainsi que les enfants qui ont fait preuve d'une grande maturité. Les gestes acquis seront à renouveler, même si la covid s'éloigne, car ce sont d'autres maladies que l'on évite ainsi, la gastro-entérite en particulier.

Les élections municipales de mars se sont également déroulées dans de bonnes conditions sanitaires. La circulation des électrices et électeurs selon un sens unique, sans croisement, a permis de fluidifier le passage aux isolements et à l'urne. Le conseil municipal s'est réuni le 26 mai

pour désigner le maire et les adjoint-e-s. C'est donc en tant que maire que j'adresse mes remerciements aux 382 électrices et électeurs qui ont porté leur suffrage sur la liste « *Saint-Julien-de-Coppel, Ruralité et Modernité* ». Fort de 74% des voix, cette liste dispose de treize élu-e-s. La liste « *Liste citoyenne sans étiquette pour la démocratie locale et la préservation de l'environnement* » détient deux sièges. Ce sont les quinze élu-e-s qui sont dorénavant au travail, au service de toutes les Coppelloises et de tous les Coppellois.

Un autre sinistre nous menace également et d'une façon bien plus prégnante encore, c'est le changement climatique. Dans un jour proche nous saurons soigner le virus de « la covid », mais qu'en sera-t-il des soins que nous serons en mesure d'apporter à notre planète. Les premières conséquences sont là, dégâts sur les constructions, raréfaction de l'eau, tarissement des fontaines et lavoirs, fourrage et récoltes en quantité moindre, disparition de certains insectes et oiseaux... Même si ce que nous faisons à notre petite échelle de citoyens responsables peut sembler dérisoire, continuons à le faire. Trions, économisons l'eau, recyclons, mutualisons nos moyens...

Ces constats pour le moins alarmistes ne doivent pas nous conduire à la morosité ou à l'abandon de nos combats quotidiens. Notre commune garde son attractivité grâce entre autres au dynamisme de nos associations et aux investissements que nous réalisons.

Au nom de l'ensemble des élu-e-s de notre belle et agréable commune, Saint-Julien-de-Coppel, je vous souhaite une belle rentrée. Des élu-e-s qui restent en permanence à votre écoute.

Dominique VAURIS

✓ Accueil Mairie / Agence postale

Anne ou Audrey, vous accueillent :

lundi de 9h/12h

mercredi de 9h/11h

jeudi 9h/12h et 14h/16h

vendredi de 9h/12h

samedi de 10h/12h

Téléphone : 04 73 68 42 81

E-mail : mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

www.saintjuliendecoppel.fr

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire

Rédaction : Commission Communication

Tirage : 650 exemplaires • ISSN : en cours

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2020

La nouvelle équipe municipale 2020-2026



Dominique VAURIS
65 ans, village de Layras
Maire (maire sortant)
Vice-Président communautaire

Charline MONNET
68 ans, Le Bourg

1^{ère} Adjointe (1^{ère} adjointe sortante)
• déléguée à l'urbanisme
• déléguée aux questions des écoles



Jean-François BOIRIE
63 ans, village de Contournat
2^{ème} Adjoint (2^{ème} adjoint sortant)
• délégué à la voirie
• délégué à l'assainissement et l'eau potable
• délégué aux travaux et chantier d'insertion
• délégué à l'environnement et patrimoine
Conseiller communautaire

Myriam BLANZAT LERNOULD

54 ans, Le Bourg
3^{ème} Adjointe (3^{ème} adjointe sortante)
• déléguée aux finances
• déléguée aux budgets, appels d'offres
• déléguée au personnel
• déléguée aux questions loisirs-associations-manifestations officielles-jeunesse
• déléguée aux médias-communications
Conseillère communautaire



Patrick CHAVAROT
63 ans, village de La Rouveyre
4^{ème} Adjoint (conseiller sortant)
• délégué à la sécurité
• délégué aux risques majeurs et sauvegarde de la commune
• délégué aux questions de défense

Monique FAURE

66 ans, village de Serpes
Conseillère municipale déléguée (conseillère sortante)
• déléguée à la coordination, à l'organisation et à l'animation des relations publiques et du protocole de la commune



Suite au scrutin du 15 mars 2020, l'installation dans leurs fonctions des élu-e-s s'est tenue mardi 26 mai 2020

Dominique SERRE
64 ans, village de Roche
Conseiller municipal (conseiller sortant)



Flavie JURDYC
36 ans, Le Bourg
Conseillère municipale

Hervé VILANOVA
50 ans, Le Bourg
Conseiller municipal



Adeline CIPRIANI GIRARDIN
40 ans, Contournat
Conseillère municipale

Gilles BERNET
54 ans, Le Chalarod
Conseiller municipal



Karine PRADELLE
45 ans, Lassias
Conseillère municipale

Stéphane DEMONCHY
52 ans, Contournat
Conseiller municipal



Jean-Philippe REUSSNER
69 ans, Contournat
Conseiller municipal

Claudine BERGER
69 ans, Serpes
Conseillère municipale



✓ Commissions municipales

ONZE COMMISSIONS PERMANENTES SONT FORMÉES.

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude.

Le conseil municipal, seul, demeure compétent pour régler les affaires de la commune. Le maire participe d'office à l'ensemble de ces commissions.

COMMISSIONS	RESPONSABLE	MEMBRES
Affaires scolaires	Charline MONNET	Myriam BLANZAT-LERNOULD Dominique SERRE Adeline CIPRIANI GIRARDIN
Budget et finances	Myriam BLANZAT LERNOULD	Monique FAURE Karine PRADELLE Claudine BERGER
Communication	Myriam BLANZAT LERNOULD	Karine PRADELLE Flavie JURDYC Monique FAURE
Environnement et Patrimoine	Jean-François BOIRIE	Flavie JURDYC Gilles BERNET Adeline CIPRIANI GIRARDIN
Loisirs – Associations - Manifestations officielles - Jeunesse – Vie culturelle et animation	Myriam BLANZAT LERNOULD	Flavie JURDYC Dominique SERRE Monique FAURE Hervé VILANOVA
Personnel	Myriam BLANZAT LERNOULD	Patrick CHAVAROT Karine PRADELLE Dominique SERRE Monique FAURE
Sécurité	Patrick CHAVAROT	Jean-François BOIRIE Myriam BLANZAT LERNOULD Stéphane DEMONCHY
Urbanisme	Charline MONNET	Jean-François BOIRIE Dominique SERRE Monique FAURE Gilles BERNET
Voiries - Travaux Assainissement - Eau potable Réseau incendie	Jean-François BOIRIE	Patrick CHAVAROT Myriam BLANZAT LERNOULD Charline MONNET Dominique SERRE Monique FAURE Stéphane DEMONCHY Jean-Philippe REUSSNER Adeline CIPRIANI GIRARDIN
AUTRES ATTRIBUTIONS HORS COMMISSIONS	RESPONSABLE	MEMBRES
Organisation des pots et des moments de convivialité	Monique FAURE	Flavie JURDYC Dominique SERRE Adeline CIPRIANI GIRARDIN
Responsable de la sono	Hervé VILANOVA	
Prise de photos lors des cérémonies diverses	Flavie JURDYC	
Tenue du livre de presse	Monique FAURE	
Porte drapeau	aléatoire	

✓ Délégués dans des organismes extérieurs

Amenés à siéger aux comités syndicaux des différents organismes et syndicats auxquels adhère la commune, sont désignés comme délégué :

NOM DE LA STRUCTURE	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
SIVOM de l'Albaret	M ^{me} Charline MONNET M..Patrick CHAVAROT	M. Dominique SERRE
Syndicat du Bois de l'Aumône - SBA	M. Jean-François BOIRIE	M. Dominique SERRE
SIVOS de la région de Billom	M. Dominique VAURIS	Mme Karine PRADELLE
Parc Livradois Forez	M. Jean-François BOIRIE	M. Dominique SERRE
Secteur Intercommunal d'Energie de Billom	M. Patrick CHAVAROT	M. Hervé VILANOVA
Mission Locale : Bassin d'emploi	Mme Karine PRADELLE	Mme Monique FAURE
Association pour l'Information des communes de la Région d'Issoire - AICRI	Mme Myriam BLANZAT LERNOULD	
Centre Local d'Information et de Coordination, de la région de Billom - CLIC	Mme Monique FAURE	Mme Karine PRADELLE
Etablissement Public Foncier – EPF Auvergne	M. Jean-François BOIRIE	M. Dominique SERRE
Comité National d'Action Sociale CNAS	Mme Monique FAURE	
Correspondant Défense	M. Patrick CHAVAROT	
AMCLS – Association Municipale pour la Culture, les Loisirs et le Sport	Mme Myriam BLANZAT LERNOULD	
Carrières de Glaine	M. Dominique VAURIS	M. Jean-François BOIRIE M. Patrick CHAVAROT
Délégué au Comité de jumelage avec la Vendée	Mme Myriam BLANZAT LERNOULD	Mme Karine PRADELLE Mme Flavie JURDYC
Délégué au Comité de jumelage avec le Luxembourg	Mme Charline MONNET	M. Patrick CHAVAROT Mme Flavie JURDYC
SIAREC – Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand	Mme Myriam BLANZAT LERNOULD	M. Jean-François BOIRIE
SIAEP Basse Limagne – Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Basse-Limagne	Mme Charline MONNET	M. Jean-François BOIRIE

✓ Municipales 2020 - 2026

Retour sur les municipales 2020

- *le 1^{er} tour de scrutin fixé le 15 mars 2020, a fait l'objet de minutieux préparatifs pour faire face à l'épidémie de la COVID19 qui gagnait du terrain sur notre territoire.*

*A Saint-Julien-de-Coppel
554 votants sur 967 inscrits
se sont présentés au bureau
de vote (soit 57,29 %, une belle
participation).*



Deux listes en lice, celle de M. Jean-Philippe REUSSNER «Liste citoyenne sans étiquette pour la démocratie locale et la préservation de l'environnement» qui comptait 15 candidats et celle de M. Dominique VAURIS «Saint-Julien-de-Coppel Ruralité et Modernité» abondée de 17 candidats (dont deux candidats supplémentaires qui pallieraient une démission ou autre, conformément au décret n° 2018-808 du 25 septembre 2018 portant adaptation du code électoral).

Ainsi sur 554 votants, 516 suffrages ont été exprimés, 13 blancs et 25 nuls.

Les résultats se sont ainsi établis :

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Siège au conseil communautaire
M. Dominique VAURIS	382	39,50	74,04	13	3
M. Jean Philippe REUSSNER	134	13,85	25,96	2	0

Myriam BLANZAT

✓ Rentrée des classes 2020

Mardi 1^{er} septembre, jour de la rentrée, des sourires nous permettent de voir des enfants heureux, en pleine forme pour retrouver les copains, les ATSEM, les enseignants, le personnel....

La rentrée en musique au son de la cornemuse en compagnie des enfants augure d'une rentrée réussie malgré les contraintes liées au coronavirus.

L'effectif en baisse permet aux enseignants et au personnel communal de gérer davantage le travail supplémentaire engendré par les mesures préventives de protection contre le virus.

Charline MONNET



✓ ADRESSAGE

Les habitants de la commune vont bientôt détenir leur numéro et nom de voie... mais il reste encore à identifier les adresses.



La dénomination des rues relève de la compétence du maire dans le cadre de son pouvoir de police générale, il veille notamment à la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques. L'indication du nom des rues constitue l'une des modalités permettant d'assurer cet objectif.

C'est un travail de longue haleine qu'ont entamé les deux adjoints chargés de ce dossier. Il y a bientôt deux ans que nous y sommes. La poste a terminé son travail de reconnaissance et de géolocalisation des habitations sur plan, des bourgs et des hameaux de toute la commune. Elle a donc pu procéder à la numérotation métrique des immeubles répertoriés.

Il reste maintenant à mettre en accord les lieux cadastrés et rechercher leurs propriétaires.

Ensuite, il faut répertorier les lieux où poser les plaques de rues comportant les noms des voies, afin d'en avertir leurs propriétaires.

Les plaques seront placées soit sur des poteaux plantés aux carrefours soit plus généralement seront fixées sur les immeubles à chaque extrémité de la voie. La pose est à la charge de la commune. Les propriétaires concernés ne peuvent s'opposer à

l'apposition de telles plaques indicatrices sur leurs immeubles ni demander une indemnité.

Pour ce qui concerne les numéros, le premier numéro est pris en charge par la commune et ensuite à la charge du propriétaire. Vous aurez aussi toute latitude pour mettre le numéro agrémenté selon votre goût, mais à votre charge (ex en lave émaillée...). L'essentiel est de l'apposer à l'entrée de votre immeuble, porte, grille ou boîte aux lettres

C'est au cours d'une réunion publique que nous vous remettrons votre adresse complète et les démarches à faire compte-tenu du changement d'adresse. Les personnes absentes recevront dans leur boîte aux lettres leur nouvelle adresse.

Nous rappelons l'importance de l'adresse complète pour la réception de votre courrier, pour les secours, les livreurs, et le facteur... Pensez à noter sur votre boîte aux lettres, vos noms prénoms faute de quoi votre courrier peut être retourné à l'expéditeur et ne pas être distribué. Et n'oubliez pas le numéro à l'entrée de votre maison quand il sera disponible.

Charline MONNET

✓ Cabine téléphonique place de la fontaine

Après quelques années de bons et loyaux services la cabine publique téléphonique a quitté la place de la fontaine, bourg de Saint-Julien.

Il y a bien longtemps qu'elle n'était plus en service, et bien longtemps que nous demandions à la faire enlever. C'est chose faite. C'est dans cet esprit de réflexion pour l'aménagement de cette place, en même temps que la réfection du presbytère que cette installation devait disparaître du paysage.

Dominique VAURIS



CHANTIERS EN COURS, AVANCEMENT TRAVAUX

Après une longue période sans activité, les chantiers en cours sur la commune ont repris.

✓ Multiple rural, ancien presbytère.

Ce bâtiment emblématique de la place de la fontaine dans le bourg de Saint-Julien, reprend vigueur.

Les enduits extérieurs sont maintenant terminés et on peut apprécier la belle volumétrie de ce bâtiment malgré la modestie de son architecture. Les travaux intérieurs des logements avancent bon train. Les travaux de second-œuvre en rez-de-chaussée sont maintenant en phase active. Si rien ne vient plus

perturber le calendrier des travaux, on se dirige vers une fin de chantier en novembre/décembre.

L'opération de restauration de ce bâtiment qui ferme la place côté nord, ouvre maintenant la réflexion sur l'aménagement de l'espace. On imagine déjà l'intégration de la fontaine dans un espace aménagé pour les personnes, plus que pour les véhicules. Courant de ce mandat seront lancées les études d'aménagement, voire la réalisation des travaux.



Grenier devenu étage de chambres pour les appartements en duplex.

✓ Salle des fêtes

Les travaux ont pu débuter dès la période de confinement terminée. Les délais étant très courts pour une reprise des activités en octobre, les entreprises ont accepté le calendrier des travaux proposé par l'architecte. En quoi consistent les travaux ? Le bâtiment servait à l'origine de syndicat pour les agriculteurs. Il a été aménagé en salle des fêtes il y a plus de quarante ans avec des périodes d'agrandissements et de rajouts. Plusieurs problèmes de vétusté nous ont conduits à entreprendre des travaux.

L'obsolescence de la chaudière fuel et du système de ventilation. La chaudière a été enlevée ainsi que toutes les installations de diffusion d'air chaud et de renouvellement d'air. Il est installé une pompe à chaleur électrique air/air pour assurer le chauffage et le rafraîchissement en période d'été. Une installation

conséquente de renouvellement d'air est installée en mezzanine du local rangement. L'ancienne cuve fuel a également été enlevée. Il était temps, compte-tenu du début de corrosion en partie basse, donc de fuites prévisibles.

La présence d'amiante dans les faux plafonds de l'ex cantine, des sanitaires et certains éléments de la chaufferie. L'ensemble des matériaux amiantés a été enlevé par une entreprise spécialisée et agréée pour ce type de travaux. Il n'y a plus d'amiante dans ce bâtiment.

L'inaccessibilité des sanitaires aux personnes à mobilité réduite. Les sanitaires existants ont été démolis et reconstruits de façon à les rendre accessibles. Nous avons installé des sanitaires extérieurs dont un est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Confinement avant désamiantage.



Réseau de gaines en faux-plafond pour assurer le chauffage, le renouvellement d'air et la climatisation.

La non-conformité des portes d'accès extérieures et certaines intérieures. La porte principale, la porte de secours et la porte entre le bar et la salle sont changées pour répondre aux normes d'accessibilité.

La non conformité des installations électriques. L'ensemble du réseau intérieur électrique est refait ainsi que l'armoire générale. Et surtout nous travaillons à créer un raccordement indépendant au réseau électrique. En effet la salle des fêtes est actuellement raccordée à l'armoire de la maison des associations, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. Le câble d'alimentation passe quelque part en sous-terrain sous le domaine public.

Le vieillissement des luminaires néons. Tous les luminaires, faux-plafonds et isolant sont changés.

Des soubassements et des peintures à rajeunir. Les peintures murales sont entièrement refaites. De même sont repeints le local dédié aux chasseurs (ancienne cantine scolaire) et le couloir arrière. Ces

travaux sont réalisés par les équipes du SIVOM de l'Albaret et un agent de la commune.

Le coût des travaux et honoraires divers s'élève à 224.000,00 euros ht.

Le financement est assuré par la subvention FIC – Fonds d'Intervention Communale- du département 46.077,00 €

La subvention d'état DETR- Dotation d'Equipeement des territoires Ruraux- 58.679,00 €

Une subvention exceptionnelle DSil –Dotation de Soutien à l'Investissement local-de l'état 30.516,25€

Les CEE - Certificat d'économie d'énergie- 5000,00€ environ

Le reste, en fonds propres de la commune. La TVA sera rétrocédée à la commune deux ans après la fin des travaux.

✓ Aménagement accueil mairie et accueil poste.

Les travaux sont différés pour le dernier trimestre 2020.

En effet compte-tenu du manque de salles lié aux conditions d'utilisation avec distanciation (protection covid 19) et des travaux à la salle des fêtes, nous devons optimiser l'utilisation des salles disponibles.

✓ Des petits travaux.

Dans les écoles, divers travaux de rafraîchissement peinture, pose de rideaux et stores, pose de rayonnages, traitement du sol pour l'aire de jeux....

La deuxième tranche de couronnement du mur d'enceinte du cimetière de Saint-Julien est terminée. Le Sivom de l'Albaret a réalisé ce travail.

✓ Cimetière de Contournat

Le mur d'enceinte nord du cimetière assure le soutènement des terres et la protection à la chute depuis l'intérieur.

Le cimetière est en surélévation du terrain côté nord. Ce mur présente de sérieux risques d'effondrement. Il convient de le consolider selon une méthodologie qui reste à définir. Il est donc nécessaire de faire réaliser une étude géotechnique et dans la foulée une étude béton. Compte-

tenu que cette opération sera couteuse, nous rechercherons des subventionnements possibles. Dans l'immédiat et afin de permettre de réaliser toutes ces démarches, nous avons fait réaliser un confortement provisoire avec étais et masses béton cloutées au sol par des fiches métalliques.

Dominique VAURIS



✓ Chemins

Cette année encore nous renouvelons les deux journées d'empierrement de certains chemins choisis avec les agriculteurs. Environ deux kilomètres viendront s'ajouter aux six déjà réalisés, avec le concours des agriculteurs que je remercie une nouvelle fois.

Dominique VAURIS



✓ L'École

Cette année, l'école aura été marquée par l'épisode du COVID. La commune a réagi en mettant en place les protocoles sanitaires qui reposaient sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé et par l'académie. L'ensemble des acteurs ont nourri l'idée de « bien faire ensemble ». La tâche était complexe et il a fallu déchiffrer les 57 pages du protocole sanitaire. Le maire, les enseignants, les adjointes, le personnel communal affecté aux écoles, le personnel technique et les représentants des parents d'élèves ont tous collaborer en vue d'assurer au mieux la continuité de la vie scolaire et périscolaire.



La commune a écrit son protocole sanitaire adapté à son école et ses fiches thématiques répondant aux mesures pour toutes les étapes de la vie scolaire et périscolaire. Le personnel a opérationnalisé les procédures demandées (mise en place de barrière, balisage, affichage, distanciation dans les classes et à la cantine, application des gestes barrière, port du masque, lavage des mains, protocoles d'hygiène antiviraux...) et a embauché un agent pendant cette période pour faire face au besoin. Les enseignants ont mis en place des dispositifs d'affichage adaptés aux enfants pour la bonne compréhension.

Une formation « **au port du masque** » auprès des enseignants et du personnel communal a été réalisée avec l'infirmière du collège de Billom et l'adjointe, infirmière de formation, chargée de

l'école. Nous nous sommes aussi entourés des conseils d'une pédiatre pour valider nos protocoles. Nous avons eu de bons retours. Il vaut mieux être très prudent en matière d'épidémie.

Nous pouvons remercier toutes les parties prenantes pour cette solidarité et pour l'efficacité de leur action.

A la rentrée les mesures seront plus légères mais il faudra garder les mesures d'hygiène des mains pour tous et s'adapter au protocole recommandé par l'académie et le ministère de la santé. Il faudra ajuster les mesures en fonction de l'expansion ou non de l'épidémie.

Pour la rentrée scolaire de septembre les effectifs connus sont légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière. Cette baisse est liée au déménagement de parents pour 2 élèves et d'un gros départ de 24 élèves de CM2 de la promotion 2009 pour la 6^{ème}. Mais la relève est assurée. Nous avons 6 classes de 20 à 24 élèves.

Nous avons commandé le matériel numérique (tableau numérique interactif et 25 tablettes) financés par l'Europe dans le cadre du projet Leader. Une subvention de 80% (10800€) est attribuée à la commune. Les 20% restants sont à la charge de la commune.

Charline MONNET

✓ Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs devrait reprendre la deuxième quinzaine de septembre avec Laetitia un jour par semaine qui reste à définir. Cependant, nous sommes à la recherche d'autres bénévoles pour couvrir tous les jours de la semaine sauf le vendredi. Si vous êtes intéressés, pour aider les enfants, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

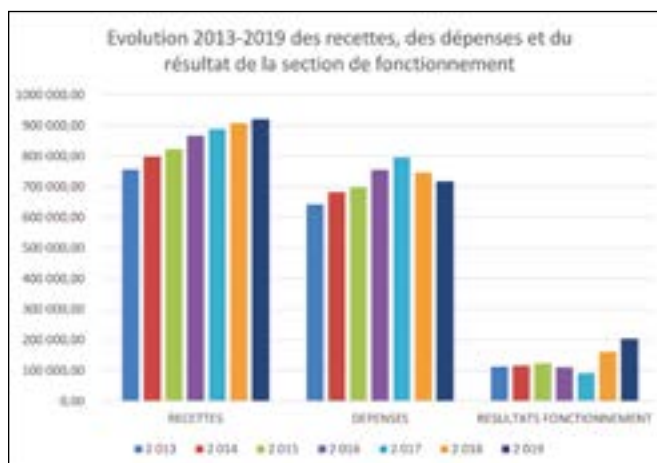
Charline MONNET

✓ Finances communales

Le compte administratif 2019 a été adopté en séance du 19 février 2020.

Le résultat de clôture 2019 en section de fonctionnement s'établit à 423 738,67 euros, celui de la section d'investissement à 186 511,86 euros ; soit un cumulé de 610 250,53 euros.

Les finances de la commune, compte tenu des différents ratios de structure ne sont pas menacées et bien contenues. La situation budgétaire permet de ne pas appeler d'impôts supplémentaires, les taux d'impositions 2020 restent stables.

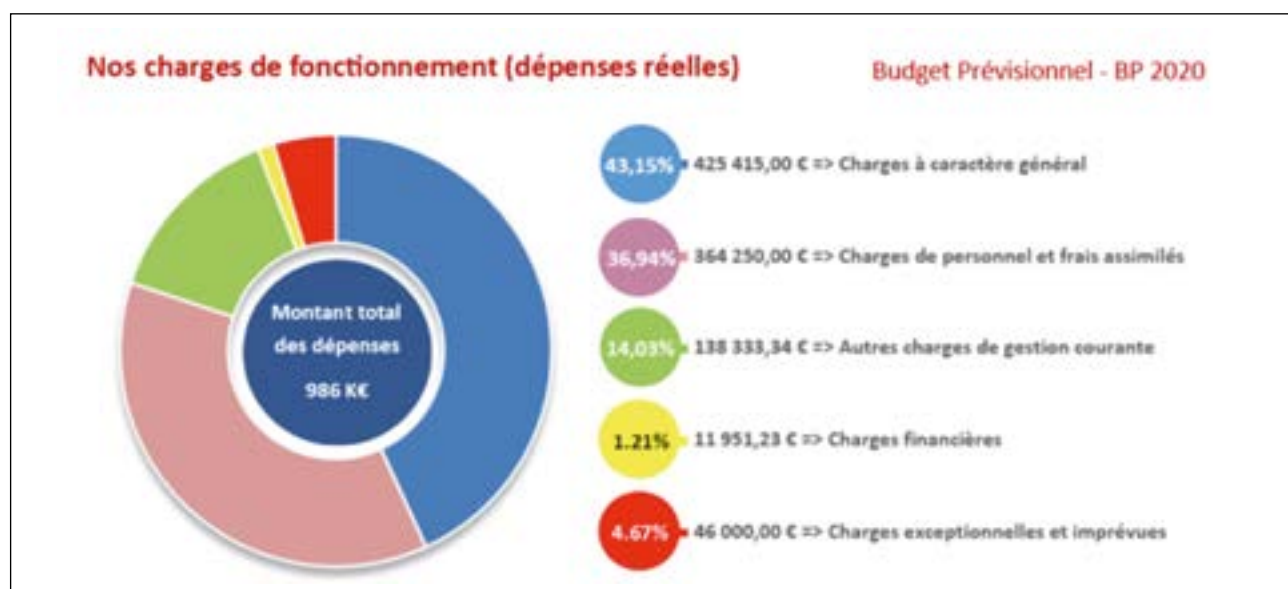


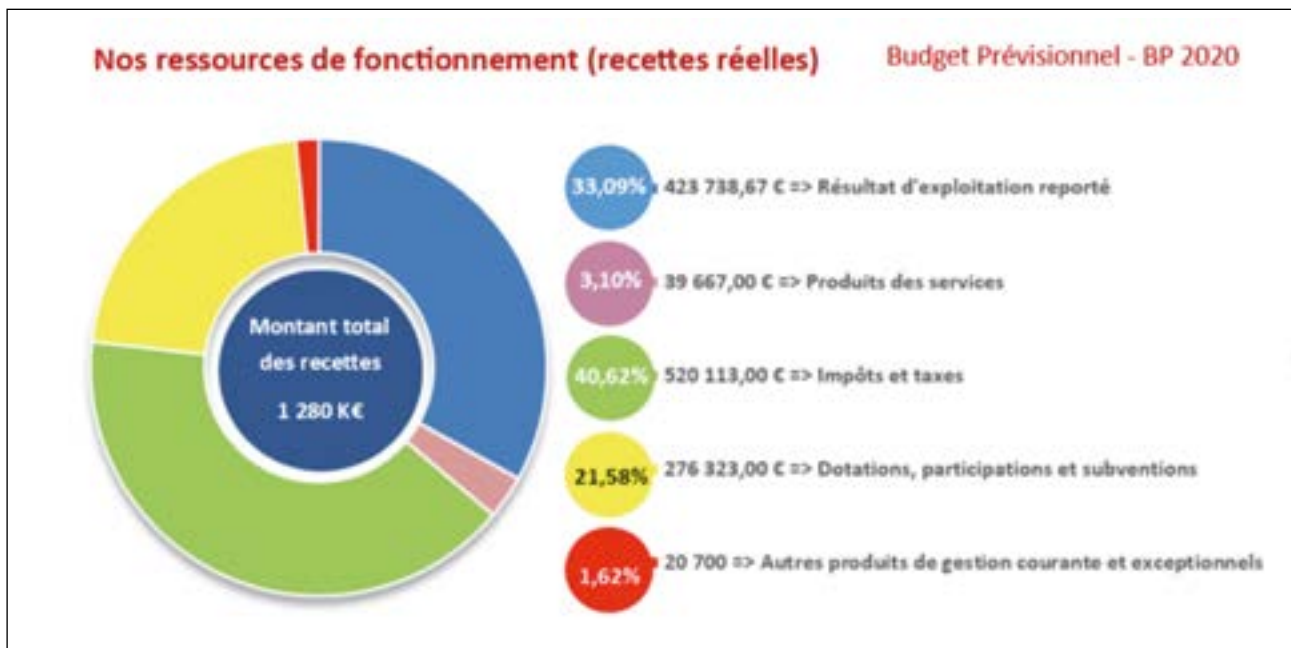
ANNÉE	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTATS FONCTIONNEMENT
2013	756.661,00 €	756.661,00 €	113.595,00 €
2014	799.245,00 €	683.664,00 €	115.581,00 €
2015	823.234,00 €	698.900,00 €	124.334,00 €
2016	867.158,00 €	756.185,00 €	110.973,00 €
2017	889.583,00 €	797.252,00 €	92.331,00 €
2018	908.693,00 €	747.153,00 €	161.540,00 €
2019	921.102,13 €	717.666,80 €	203.435,33 €

Le budget primitif 2020 a été adopté en séance du 17 juin 2020.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- 1 285 541,67 euros en section de fonctionnement (écritures réelles + écritures d'ordre),
- 1 402 739,96 euros en section d'investissement (écritures réelles + écritures d'ordre).





Chaque année, le budget est préparé avec vigilance, un prévisionnel de dépenses confortable et des recettes non surestimées. Au fil des années, l'épargne brute dégagée permet des investissements réguliers qui apportent un confort à chacun d'entre vous.

Ainsi, il est prévu en 2020 en section d'investissement :

Recettes		Montant	Dépenses		Montant
Section d'investissement	Résultat 2019	186 511,86 €	Capital des emprunts		51 078,54 €
	Virement de la section de fonctionnement	284 750,60 €	Cautions		900,00 €
	Intégration des frais d'études	20 000,00 €	Intégration de frais d'études		20 000,00 €
	Subventions	557 736,00 €	Fin programme travaux rue 16 décembre		20 000,00 €
	Amortissements	14 841,50 €	Travaux de voirie au Cerfeuil		19 698,00 €
	Emprunts	310 000,00 €	Enrobés dans villages		80 000,00 €
	Fonds de compensation de TVA	22 767,00 €	Eaux pluviales au Viallard		15 000,00 €
	Taxe d'aménagement et autres	6 133,00 €	Eaux pluviales à Contournat		47 267,14 €
			Eaux pluviales Champ Blanchon		35 000,00 €
			Secrétariat et APC en rez-de-Chaussée		138 266,00 €
			Ecole		8 700,00 €
			Salle des Fêtes		272 133,00 €
			Maison des associations		1 176,00 €
			Commerce ancien Presbytère		490 777,00 €
			Logements communaux correcteurs		4 500,00 €
			Eglise St-Julien mise en conformité		3 000,00 €
			Cimetière de St-Julien jardin souvenir+ dallage engazonnement		8 740,00 €
			Cimetière de Contournat jardin souvenir + étalement mur + étude sol et béton		20 520,00 €
			Electricité salle Priestley		6 450,00 €
			Terrain de foot travaux constitution		3 800,00 €
			Aires de jeux Saint-Julien, Contournat		5 600,00 €
			Informatique Mairie+école numérique		18 640,00 €
			Eclairage public		25 288,32 €
			Signalisation plaques rues+numéros+panneaux		90 204,96 €
			Ouvrage d'art pont sur l'Angaud		7 442,00 €
			Lave linge, sèche linge et matériel atelier		3 559,00 €
			Travaux en régie		5 000,00 €
		1 402 739,96 €			1 402 739,96 €

✓ COVID19 et continuité du service public



Mobilisée pour assurer la continuité du service public des permanences téléphoniques en présentiel ont été assurées en mairie de Saint-Julien-de-Coppel.

Des missions en télétravail ont aussi été effectuées, l'état civil, la comptabilité. Les services techniques ne sont intervenus qu'un minimum pour répondre à de l'urgence.

L'école et les services périscolaires se sont portés volontaires pour accueillir des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Des mesures ont été mises en place afin de garantir la sécurité de tous, notamment plexiglass installés à l'accueil mairie et à l'agence postale communale, gel hydro alcoolique à disposition, masques à disposition pour les agents communaux et élus.

Lors de vos visites en Mairie, veuillez-vous munir d'un masque et d'un stylo.

Myriam BLANZAT

✓ Dépôts sauvages

VRAIMENT, IL Y EN A UN PEU MARRE !

Régulièrement, nous sommes confrontés à la découverte de dépôts sauvages. Il y a de tout, des ordures ménagères, des viandes avariées avec asticots en quantité, des déchets de bâtiments, des déchets amiantés et tellement d'autres choses aussi bizarres qu'hétéroclites.

Systématiquement nous fouillons les sacs à la recherche d'indices, avec plus ou moins de succès. Cette tâche bien peu valorisante pour Dimitri, l'employé municipal, est pourtant essentielle. Dès que nous trouvons quelques informations, nous constituons un dossier et déposons plainte en

gendarmerie -cinq en un mois-. Soit le parquet donne suite, soit il ne donne pas suite. Nous avons pris une délibération en conseil municipal pour autoriser le maire à facturer les frais de nettoyage dès lors que le responsable est identifié. Récemment nous avons usé de ce droit pour facturer une personne indélicat qui avait déposé des ordures sur le domaine public.

Beaucoup de dépôts ont lieu dans des zones isolées ou dans les bois au-dessus de Lassias. Bien évidemment les dépôts sont faits de nuit et il est bien difficile de repérer des véhicules. Soyons vigilants et attentifs à ce qui ne nous paraît pas relever d'une démarche ordinaire.

Dominique VAURIS



Ce ne sont que des exemples.



Déploiement de la fibre optique

(complément à l'article «La fibre optique arrive à Saint-Julien-de-Coppel»,
St-Julien Infos janvier 2020).

Le réseau est pour partie, passé dans des gaines, cependant de nombreux poteaux électriques et téléphoniques existants supporteront, le réseau supplémentaire de fibre optique aérienne.



Une étude dite de portabilité est donc parallèlement menée pour calculer si ces poteaux existants ont la capacité mécanique de supporter un nouveau réseau. Dans le cas contraire, la pose de nouveaux poteaux serait nécessaire.

Les contrats d'offres d'abonnement n'interviendront qu'à l'issue de la dénomination de toutes les voies et de la numérotation des logements de la commune. Concrètement, chaque

logement doit être localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

La réalisation du plan d'adressage en œuvre sur la commune a pour objectif l'obtention d'adresses normées du territoire (dénomination de l'ensemble des voies communales publiques ou privées - rues, chemins, impasses, places, routes et numérotation de tous les bâtis - habitations, commerces, entreprises, sites publics...) et ce quel que soit leur état ou leur occupation.

Myriam BLANZAT



Les masques

A ce jour, chaque coppellois de plus de 10 ans a reçu au moins 2 masques réutilisables.

Pour la reprise de l'école le 11 mai et équiper le personnel, la mairie en a financé 2 sortes dont une cousue par des volontaires.

Une première distribution, organisée par la municipalité a permis de répartir le lot financé par le Conseil Régional et, pour les coppellois de plus de plus de 70 ans ceux cousus par des bénévoles avec les fournitures achetées par la mairie.

Le Conseil Départemental ayant pris en charge une commande de masques pour les communes, une nouvelle distribution dans les boîtes aux lettres a pu être faite. Les



personnes entre 65 et 69 ans ont aussi bénéficié d'un masque cousu par les bénévoles lors de la journée du 8 Mai.

La municipalité de Saint-Julien avait elle aussi acheté un lot de masques réutilisables. Ceux-ci n'étant plus une denrée rare à ce jour, la décision de les garder a été prise afin de pouvoir répondre immédiatement en cas d'urgence.

Tous ces masques sont lavables et réutilisables un certain nombre de fois. Ils ont un coût.

Prenons en soin et gardons-les précieusement. Nous en avons toujours besoin.

Monique FAURE

✓ « PRESBYTÈRE » : Un lieu de vie et de convivialité



Pour une terrasse de bistrot à l'ombre du tilleul.

Les travaux intérieurs sont en cours de finition et augurent d'une ouverture en fin d'année. Les logements neufs sont très agréables et les locataires seront bien placés pour observer la vie du village et apprécier le « bien vivre de Saint-Julien ».

Bientôt le multiple rural ouvrira ses portes et mettra à votre service le pain, les viennoiseries, l'épicerie de dépannage, et le relais colis... En autres services, le bar accueillera les clients assoiffés, les marcheurs, les cyclistes... par ces périodes de grande chaleur et de grands froids par la suite.

Le restaurant proposera à midi le plat du jour et autres réjouissances...et des repas à thèmes sur commandes avec son programme d'animations... de quoi rendre des services aux habitants. Il ne manque plus que les clients pour faire vivre ce bistrot de pays et faire vibrer notre village.

Charline MONNET

✓ Les logements avec l'OPHIS

Dans cette opération de restauration de l'ancien presbytère, outre le multiple rural, deux logements sont réalisés. Nous avons choisi l'OPHIS pour nous accompagner dans ce programme.

Il s'agit de deux logements avec accès extérieurs différenciés et indépendants. Il y a un type trois et un type quatre. Ils sont distribués en duplex avec ainsi, un escalier intérieur. Chacun disposera d'un petit espace jardin extérieur. Ils seront disponibles à la mi-novembre. Les personnes intéressées par une location peuvent déposer un dossier à l'OPHIS.

Une commission se réunira pour les choix de locataires. Un certain nombre de critères déterminent si le demandeur peut accéder à cette location. Ainsi, le fait de candidater ne permet pas d'assurer que le logement sera attribué.

Dominique VAURIS



OPHIS

**32 rue de Blanzat - CS 10522
63028 Clermont-Ferrand cedex 2
04 73 41 16 16**

Pour déposer une demande de logement :

www.ophis.fr

✓ Règlement Général sur la Protection des Données : RGPD



Une première réunion pour la mise en œuvre des travaux a eu lieu le 7 juillet 2020. Audrey OLIVIER et Myriam BLANZAT-LERNOULD en charge de la mise en place de la conformité RGPD ont participé aux premiers échanges, avec le délégué référent, placé auprès de l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Départementale) qui concernaient essentiellement la présentation du schéma de la démarche et le recensement des pratiques.

• LE CONTEXTE

Les collectivités locales doivent assurer la protection de leurs données à caractère personnel en particulier à l'occasion de leur collecte, de leur conservation et de leur diffusion lorsqu'elles se rapportent à une personne physique identifiée.

Le RGPD impose la mise en place d'un délégué à la protection des données (DPD ou DPO). Ce délégué ne se substitue pas au Maire qui demeure seul responsable du respect du RGPD.

• QUI EST CONCERNÉ ?

Tout organisme (quel que soit, sa taille, son pays, son implantation et son activité) peut être concerné. Le RGPD s'applique à toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non.

La fonction de DPD mutualisé, s'organise avec les actions suivantes :

- réaliser l'inventaire des traitements de données personnelles mis en œuvre,
- évaluer les pratiques et mettre en place des procédures (audits, respect de la vie privée dès la conception de nouvelles applications technologiques, notification des violations de données, gestion des réclamations et des plaintes, etc.),
- identifier les risques associés aux opérations de traitement,
- établir une politique de protection des données personnelles,
- accompagner et sensibiliser le personnel et les élus sur les nouvelles obligations.

Myriam BLANZAT

✓ Reconstruction du pont

Le pont qui enjambe le ruisseau l'Angaud et qui assure la frontière entre la commune de Montmorin et la commune de Saint-Julien-de-Coppel était en état d'effondrement.

Il se situe en bas du village « Les Coins ». Il a été entièrement reconstruit et remis en service. Le financement a été assuré par les deux communes et des subventions d'état et du département. La participation pour la commune de Saint-Julien-de-Coppel est de 7442,00 euros.

Dominique VAURIS



✓ Communauté de Communes... quoi de nouveau ?

Séance communautaire du 15 juillet 2020

25 communes forment le périmètre Billom communauté, elles sont représentées par 55 élus locaux, installés le 15 juillet 2020.

Monsieur Gérard GUILLAUME est élu Président de Billom communauté.

13 sièges de vice-présidents sont créés, sont nommés par rang : Jean-Michel CHARLAT, maire de Billom ; Nathalie SESSA, maire de Saint-Dier-d'Auvergne ; Jérôme PIREYRE, maire de Neuville ; Patricia BUSSIERE, maire de Beauregard-l'Evêque ; Dominique VAURIS, maire de Saint-Julien-de-Coppel ; Nathalie MARIN, adjointe à Billom, Jean-Pierre BUCHE, maire de Pérignat-ès-Allier ; Karine JONCOUX, maire de St-Jean-des-Ollières ; Bruno VALLADIER, maire de Fayet-le-Château ; Maurice DESCHAMPS, maire de Chauriat ; Jean-Jacques CAVALIERE, Maire de Vertaizon ; Daniel

SALLES, maire d'Egliseneuve-près-Billom ; Jean DELAUGERRE, maire de Mur-sur-Allier.

Le président a fait part des décisions prises pendant le confinement, des subventions attribuées et des travaux de protection liés au COVID 19.

En matière économique, le conseil a exonéré la valeur de trois loyers, au restaurant le petit Gargantua de Mur sur Allier, locataire de Billom communauté.

Enfin, l'assemblée a validé le fait que Billom Communauté intègre le groupement de commandes proposé par le SIEG pour la fourniture d'électricité dans les bâtiments communautaires.

Les prochains conseils communautaires se tiendront les 07/09, 28/09, 26/10, 23/11 et 21/12.

Myriam BLANZAT

✓ SBA Service aux particuliers - Collecte gratuite de l'Amiante lié



Pour éviter tout risque pour la santé et l'environnement, le SBA, propose désormais à l'ensemble de ses usagers particuliers un service de prise de rendez-vous et de dépôt gratuit des déchets d'amiante, à Riom, auprès de la société ALARA.

L'amiante lié => déchet dangereux, qui doit être collecté et éliminé de façon très encadrée.

Ainsi, l'amiante n'est pas collecté en déchèterie étant donné sa dangerosité pour la santé et l'environnement. Jusqu'ici, les particuliers devaient s'adresser à des sites spécialisés et payants pour éliminer leurs déchets d'amiante. **A partir de septembre, le SBA et le VALTOM proposent aux particuliers de déposer leur amiante gratuitement** (en consultant le site de la commune, ou du SBA, vous accéderez à des documents qui précisent et explique la collecte de ces matériaux).

Une collecte gratuite sur rendez-vous

**Pour en bénéficier,
contactez le Syndicat du Bois de l'Aumône
au 04 73 64 74 44**

1 / Un conseiller à l'usager, vous proposera un rendez-vous sur site à Riom, au siège du SBA. Lors de ce rendez-vous, vous recevrez un contenant homologué et adapté (plusieurs contenances disponibles selon le besoin des usagers, limitées à 100kg/an/foyer) et une attestation sur l'honneur à compléter. Vous serez sensibilisé sur les précautions d'évacuation à votre domicile et du chargement de l'amiante. Vous devrez vous munir d'équipements de protection individuelle pour manipuler votre amiante.

2 / Une heure de rendez-vous sera fixée avec vous pour apporter votre amiante à la date convenue à Riom auprès d'une entreprise spécialisée. Vous laisserez sur site vos déchets d'amiante conditionnés dans les règles de la collecte et les équipements de protection utilisés pendant le chargement, pour qu'ils soient éliminés selon un protocole défini.

Myriam BLANZAT

✓ Détention de ruches : Réglementation dans le Puy-de-Dôme



L'arrêté Préfectoral du 10 septembre 2002 fixe la réglementation des ruchers dans le Puy-de-Dôme.

Article 1 : la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines ou la voie publique est fixée à 10 mètres.

La distance prévue à l'alinéa 1 est portée à 20 mètres entre les ruches et les habitations occupées par un tiers, à 50 mètres des écoles et à 100 mètres des hôpitaux et cliniques.

Toutefois, ne sont assujetties à aucune prescription de distance les ruches isolées des

propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade ou par une haie vive ou sèche, sans solution de continuité. Ces clôtures doivent avoir une hauteur de 2 mètres au-dessus du niveau du sol et s'étendre sur au moins 2 mètres de chaque côté de la ruche.

Article 2 : des dérogations pourront être accordées avec autorisation écrite des tiers occupant les habitations voisines.

Myriam BLANZAT LERNOULD

LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'APICULTEUR SELON SA PRODUCTION

	Production dans le cadre familial	Produits cédés hors cadre familial	Vente des produits de la ruche
Déclaration de détention et d'emplacement des ruchers*	OBLIGATOIRE POUR TOUS LES APICULTEURS		
Numéro d'apiculteur (NAPI) *	OBLIGATOIRE POUR TOUS LES APICULTEURS		
Numagrit*	OBLIGATOIRE	NON OBLIGATOIRE	
Numéro Siret (s'adresser au centre des formalités des entreprises de la chambre d'agriculture)	NON OBLIGATOIRE (possible)	OBLIGATOIRE	
Registre d'élevage	NON OBLIGATOIRE (possible)	OBLIGATOIRE	
Registre de traçabilité ou cahier de miellerie	NON OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE	
Déclaration de la miellerie auprès de la DD(SC)PP	NON OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE À LA CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT (agrément nécessaire dans certains cas, contacter la DD(SC)PP)	

* La liste par département des opérateurs désignés pour l'enregistrement des déclarations de ruches sous format « papier » et pour le dépôt des demandes de NUMAGRIT et/ou de NAPI est téléchargeable sur le web : <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F24392.xhtml>



✓ La Chapelle de Contournat

La Chapelle du Sacré-Cœur à Contournat a été construite en 1863, en souvenir de Monseigneur Benoît FLAGET, pour le centenaire de sa naissance à Contournat. Il a été le premier évêque de Bardstown, dans le Kentucky, aux Etats-Unis, en 1808. Décédé en 1850, il a été surnommé « le Patriarche de l'Ouest ». Encore aujourd'hui, il est vénéré dans son pays d'adoption.

Compte tenu des dégradations importantes subies par la Chapelle, dues aux épreuves du temps, et à la demande de son propriétaire, l'Association Diocésaine, nous avons établi un dossier à La Fondation du Patrimoine pour la restauration.

Nous vous rappelons que les dons versés à cet organisme permettent d'octroyer des réductions fiscales notamment de 66% à l'impôt sur le revenu.

Grâce ainsi à l'ensemble des dons reçus, à une subvention du Conseil Régional de 20 000 euros, et aux manifestations organisées par nos bénévoles, nous avons pu obtenir globalement 68 000 euros.

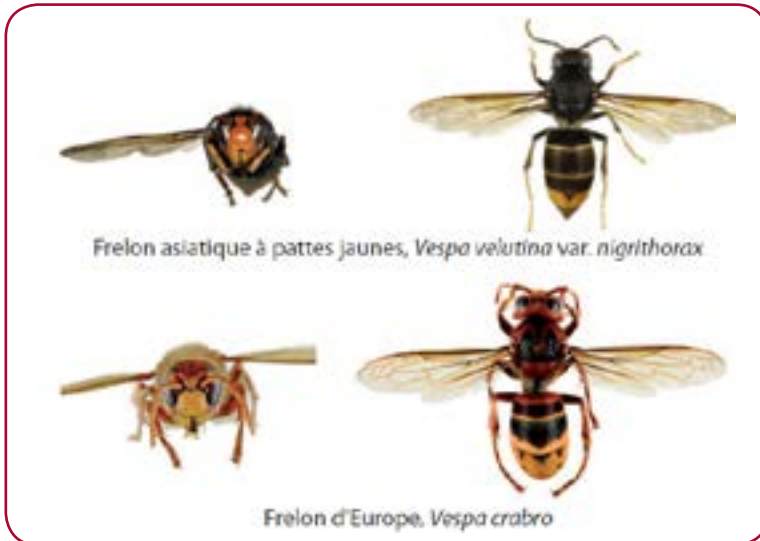
Nous avons décidé, avec l'accord de l'Association Diocésaine, d'engager rapidement des travaux de restauration des toitures les plus gravement endommagées. Ceux-ci concernent en priorité le chœur, les deux petites chapelles, dont celle abritant le musée de Monseigneur FLAGET, et la sacristie. Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à 73 800 euros, représentant 55% environ du projet global (138 000 euros).

Le début des travaux est prévu pour ce mois d'août.

Toutes les manifestations prévues en 2020 ont été annulées à cause de l'épidémie de coronavirus. Néanmoins, d'ores et déjà, nous prévoyons d'organiser une pièce de théâtre dans la salle des fêtes de Saint-Julien en janvier 2021, l'animation du Pays d'Art et d'Histoire le 27/06/2021, sans oublier les concerts qui devraient avoir à partir de mai 2021.

Pierre MONNET





Nids de frelons asiatiques

✓ Le Frelon asiatique à Saint-Julien-de-Coppel

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est présent en France depuis 2004 et s'est très rapidement acclimaté et a colonisé toute la métropole (progression d'environ 60 km par an). Les piqûres du frelon asiatique (en photo ci-dessus : 3 cm de long, abdomen plus sombre, pattes jaunes) ainsi que celles du frelon européen (4 cm, abdomen plus jaune) sont très douloureuses et parfois mortelles en cas d'allergie.

De plus, 5 frelons asiatiques peuvent, en une journée, anéantir une ruche complète.

Par conséquent, il est classé depuis 2012 comme "danger sanitaire" au titre du Code rural et "espèce exotique envahissante" au titre du Code de l'environnement français.

Les premières déclarations d'individus sur la commune datent de 2016. En 2018, plus d'une centaine d'individus y ont été tués. En 2019, l'été très chaud et sec a réduit considérablement sa prolifération. Il reste néanmoins présent dans le Puy-de-Dôme (7 cas recensés depuis le début de l'année 2020). Il convient donc de rester vigilant sur sa présence et en particulier de ses nids



près desquels les frelons asiatiques sont les plus agressifs donc dangereux. Les nids primaires (taille d'une orange, quelques individus (de 1 à 5)) peuvent se trouver dans des haies, des abris de jardin ou sous des toitures. Les nids secondaires (taille plus importante (de 50 cm à 1 m de diamètre), jusqu'à un millier d'individus) se trouvent généralement en haut des arbres près d'une source d'eau mais malheureusement parfois plus bas (tas de bois, haies, ...).

En cas d'observation de ces types de nids, rester éloigné à plus de 5 mètres sans intervention directe. Si le nid se trouve sur le domaine public, contacter directement les pompiers.

A l'intérieur d'une propriété, me contacter (06 76 86 95 62) pour étudier l'espèce en question et les démarches à suivre.

Francis PETINOT – 06 76 86 95 62

Apiculteur amateur

**Référent Frelon
Asiatique sur la Commune**



Si des habitants de la Commune sont intéressés pour découvrir le monde des abeilles, je propose des visites de ruches le week-end sur RDV d'Avril à Août par groupe de 2 ou 3 personnes.

Francis PETINOT

✓ Une nouvelle assemblée...

Depuis le 27 juin 2020, les douze membres du CCAS sont installés par son Président, Dominique VAURIS :

MEMBRES ÉLUS :

- Madame Myriam BLANZAT, vice-présidente
- Madame Charline MONNET
- Monsieur Jean-François BOIRIE
- Madame Monique FAURE
- Madame Flavie JURDYC
- Madame Karine PRADELLE

MEMBRES NOMMÉS :

- Madame Eliane DONADIEU
- Madame Viviane MEUNIER
- Madame Mireille GAYNARD
- Monsieur Guillaume BOUIN
- Madame Marie-Claire CROIZET
- Madame Lise-Ophélie CHARVILLAT

La signification de «bureau de bienfaisance», communément appelé CCAS aujourd'hui, est rappelée lors de la première séance. Un enregistrement sonore de «radio bleue» des années 1980, et l'interview notamment de l'Abbé Antoine, curé de la paroisse de Saint-Julien à l'époque, permettent aussi de se réapproprier l'existence du «champ des pauvres» et du «grenier des pauvres» à travers son histoire.

Les nouveaux membres sont informés que des dossiers pour l'octroi d'une aide sociale sont consultés et votés en séance, au fil de l'année. Il est souligné que les échanges au sein de l'assemblée font l'objet d'une discrétion absolue de chaque membre.

Un état des travaux en cours est fait :

• **Convention de partenariat 2020 et actions 2020 avec l'ARSEPT**, pour bien vieillir en Auvergne a été activée. Elle vise les modalités de coordination pour la mise en œuvre d'actions, auprès des personnes retraitées et vise la prévention du vieillissement, la préservation de l'autonomie et la promotion de la santé. L'atelier équilibre mis en œuvre en février 2020 n'est pas arrivé au terme des 12 séances prévues. Cet atelier sera remis en œuvre en septembre.

Pour 2020, les ateliers nutrition et prévention routière "séniors au volant" étaient envisagés, ainsi

que l'organisation d'une conférence. Le point sera fait avec les services de l'ARSEPT pour envisager un deuxième atelier et la reconduction du partenariat en 2021, avec de nouvelles programmations.

• Connaissance du Monde

L'idée de film-conférence projetée sera approfondie.

• Concerts

Les concerts à l'église, au profit du CCAS, seront réactivés en 2021. Ils avaient été interrompus pour ne pas interférer avec l'initiative d'un groupe de personnes travaillant sur la sauvegarde de la chapelle de Contournat. Elle portait entre autres sur l'organisation de concerts à la chapelle pour récolter des fonds.

• Noël des Aînés - 13 décembre 2020

Un rappel des étapes sur l'organisation du Noël des Aînés est détaillé. La réservation officielle du traiteur est faite. Une réflexion sur le contenu des colis « hôpital » est souhaitée. Le contrat relatif à l'animation du repas des Aînés n'est toujours pas parvenu en mairie, l'animateur est relancé.

• Mutuelle de village

Ce dispositif proposé aux habitants de la commune depuis 2017 permet d'avoir accès à un contrat pour tous. A ce jour, plus de quarante personnes en bénéficient.

Myriam BLANZAT

✓ Mutuelle de village...

L'opération «Mutuelle santé village» est reconduite cette année de septembre à décembre.

Les permanences d'accueil de proximité qui sont également l'occasion d'obtenir un comparatif de contrat et les précisions nécessaires, se tiendront :



• **Jeudi 1^{er} octobre 2020 de 14h00 à 16h00, à la mairie de Saint-Julien-de-Coppel**

• **jeudi 19 novembre 2020 de 14h00 à 16h00, à l'espace Priesley, à Contournat**

Myriam BLANZAT

✓ MIAM MIAM... DES LIVRES Saint-Julien-de-Coppel pour l'édition 2020

**EDITION ANNULÉE
ET REPORTÉE EN 2021**

« 13^{ème} édition du « Miam Miam...Des livres ! » Té ki toi ?

Les 02 et 03 Octobre 2020 à St-Julien-de-Coppel



Deux journées, qui proposent de découvrir par le jeu et l'émotion, le livre et la lecture : par le biais d'animations, de débats, d'ateliers de création, de coins et tapis lecture, jeux, Kamishibai en présence de Michel Van Zéveren, auteur et illustrateur d'albums pour la jeunesse, qui dédicacera ses ouvrages tout au long de la manifestation.

Entrée libre et animations gratuites.

L'organisation est un partenariat entre la commune de Saint-Julien-de-Coppel, le Relais Assistantes Maternelles de Billom communauté et ses assistantes maternelles, les bibliothèques de Billom Communauté, la librairie «Il était une fois» de Billom, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, la Médiathèque départementale du Puy de Dôme, l'Association Passeurs de Mots (réseau livres et lecture en Livradois-Forez).

Myriam BLANZAT

✓ Une association dissoute et une en sommeil...

AMCLS - Ol'pabéduco

La section de danses latines, Ol'pabéduco, qui proposait des cours de Salsa, Bachata et kizomba, est dissoute.

Sommeil pour le club de Gym de Saint-Julien-de-Coppel affilié à l'UFOLEP

L'association de Gym, placée sous l'égide de l'UFOLEP ne reprendra pas ses activités les mercredis soir.

Ainsi, vient de l'annoncer sa présidente. Le bureau de l'association constate un manque de bénévoles. Ce manque d'effectif ne permet pas son fonctionnement.

La Présidente est désolée de cette situation qui privera les gymnastes du soir d'une activité «santé» sur la commune.

Myriam BLANZAT

✓ Conseil départemental du Puy-de-Dôme "les Automnales"



Les Automnales, saison culturelle à part entière, organisée et programmée par le Conseil départemental emmène le spectacle vivant au cœur des villages Puydômois.

La séance d'ouverture de la séance culturelle 2020-2021 se fera à Saint-Julien-de-Coppel

Les 9 et 10 octobre 2020, place au cirque avec **Silembloc Cie**, qui produira "Carlingue 126Z".

Sous chapiteau, sur la place du Breuil, au bourg de Saint-Julien-de-Coppel, ce spectacle illustrera le dynamisme et la richesse de la création artistique.

Du 9 octobre 2020 au 29 mai 2021, dans 42 communes du département s'exprimeront des groupes de musique, compagnies de théâtre, de marionnettes, de cirque et de danse professionnels.

Myriam BLANZAT



✓ Club de Gym Volontaire

Pour les personnes qui le souhaitent, merci de nous faire savoir si vous voulez adhérer à notre club ou renouveler votre adhésion, afin d'organiser au mieux la reprise des cours.

Nous pourrions reprendre les cours en extérieur, selon le temps, **le jeudi 3 septembre**, aux horaires habituels suivants :

- De 8h55 à 10h25 pour les plus jeunes
- De 10h30 à 11h30 pour les seniors.

Pour les personnes nouvellement intéressées, deux séances de découvertes seront gratuites.

VOUS POUVEZ CONTACTER :

Bernard ou Dany ROCHAUD au : 06 88 62 27 17

Daniel DEBOST : 04 73 68 43 08

Liliane AVIT : 04 73 68 52 92

Si le temps est favorable, les séances pourraient se dérouler à l'extérieur par exemple.

Cependant, tout est soumis à la situation « Covid19 », aux décisions nationales, municipales et à la disponibilité des salles.

L'assemblée générale est programmée le 10 septembre afin d'élire le nouveau bureau : présence indispensable.

Nous vous tiendrons informés plus précisément de l'évolution de la situation.

Bonne fin de vacances et protéger vous.

Liliane Avit

✓ Comité de Jumelage Franco-Luxembourgeois

Cette année 2020, en raison de la pandémie de coronavirus, l'association de jumelage n'a pas pu mettre en place une action collective avec nos amis luxembourgeois.

Cependant, il faut rappeler qu'il y a 80 ans, le 10 mai 1940 les habitants de Frisange prenaient le chemin de l'exil pour fuir l'armée allemande et se réfugient en France qui leur accorde sa protection.

Plusieurs familles seront hébergées à St-Julien jusqu'en août 1940 et partageront le quotidien des habitants de la commune (travaux des champs).

Des liens étroits d'amitié vont alors prendre naissance et seront perpétrés par leurs descendants. Cette page d'histoire commune est à l'origine de notre jumelage.

Cet accueil des réfugiés fuyant la guerre et trouvant refuge auprès d'autres habitants fait actuellement l'objet de recherche d'un enseignant d'histoire, Julien Bouchet, qui nous fera part de ces travaux au printemps prochain.

De nos jours cet état de fait est hélas toujours d'actualité, selon les Nations Unies le nombre de migrants fuyant les guerres, les persécutions ou la famine n'a jamais été aussi élevé!

En 2021 la municipalité de Frisange va inaugurer les travaux de restauration du château d'Aspelt en mai ou juin et une délégation de Coppelais y est attendue.

L'assemblée générale aura lieu en novembre : un message sera mis sur le site de la commune pour annoncer la date.

Toute personne désirant rejoindre le comité sera la bienvenue.

Nous vous souhaitons de belles fins de vacances. Prenez soin de vous.

Michèle Debost

✓ La couture

Comme pour toutes les associations les activités de l'année 2019-2020 se sont brutalement arrêtées au mois de mars.

Reprendre courant juin a été un temps un peu envisagé (nous n'étions pas trop nombreuses) mais les consignes sanitaires (ménage et désinfection dans les salles après chaque utilisation) m'ont fait renoncer.

Pour la saison 2020-2021 rendez-vous est donné mardi 6 octobre 2020 à la Maison des Associations à partir de 14h à toutes : débutantes ou confirmées

Cette année (à cause des travaux de la salle des fêtes), les salles ne sont pas libres en septembre.

Monique FAURE

✓ Exposition

Emmanuelle TOULOUSE, émailleur sur lave et Daniel DEBOST photographe proposent d'organiser du 04 au 13 décembre une exposition à l'espace Priesley à Contournat.

Myriam BLANZAT

✓ Comité de Jumelage Les Saints Ju'Liens



Bonjour à tous, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances en famille, et nous vous souhaitons une bonne rentrée tout en restant vigilant et en respectant les gestes barrières.

Nous vous informons que les 30 ans du jumelage avec St Julien des Landes, sont reportés les 22,23 et 24 mai 2021, week-end de Pentecôte.

Geneviève ROUSSAT



✓ J'ai scrabble !!!

Le COVID 19 a, comme pour toutes les associations, limité les rencontres. Cependant on peut dire que nous avons eu de la chance d'habiter à la campagne, le confinement a été moins contraignant.

Pour notre association, regroupant une dizaine de personnes, nous espérons reprendre dès la rentrée, mais ceci est soumis à l'avis de la municipalité, à la disponibilité des salles et aux mesures nationales.

Si la situation se débloque nous vous accueillerons avec grand plaisir aux conditions qui nous seront communiquées.

Nous vous avertirons sur l'évolution des dispositions.

Nous vous souhaitons de belles fins de vacances.

Soyez prudents et vigilants. Prenez soin de vous.

Liliane Avit

✓ Sous les Marronniers

Compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID, l'Association vous informe que le voyage prévu pour septembre n'aura pas lieu.

Merci de votre compréhension.

Vous souhaitant bonne santé à tous.

Alain CHABROT



✓ FC Saint-Julien



Une saison un peu bizarre s'est achevée début mars...

Pour le côté sportif, les 2 équipes ont fait face à une multitude de blessures pendant toute la saison et elles n'ont pas pu jouer tous les matchs comme elles le voulaient.

Les vétérans ont répondu présents pour dépanner l'équipe 2 tout au long de cette courte saison.

L'équipe 1 termine avant dernière de sa poule en division 2 mais reste dans cette division pour la saison prochaine. Les hommes de Franck Loutier, avec pas mal de joueurs de l'équipe 2 ont bien défendu leurs chances et ont su gagner les matchs qu'il fallait, notamment contre les voisins de Chauriat

Voici la poule où évoluera l'Équipe 1 à partir du mois de septembre, encore de belles rencontres en perspective. (Voir ci-contre)

L'Équipe 2 finit 7^{ème} sur une poule de 12. Merci aux vétérans d'avoir souvent répondu présents pour permettre à l'équipe de Clément Debost de pouvoir jouer chaque match sans avoir à déclarer forfait.

Pour la saison prochaine, l'équipe 2 a hérité d'une poule avec des déplacements assez longs :

Pour le côté festif, notre traditionnelle tripe s'est tenue le 26 Janvier avec autant de réussite que les années précédentes mais nous n'avons pas pu faire la paella qui était prévue pour le samedi 4 Avril

L'assemblée générale se déroulera le vendredi 4 Septembre à 19h30 au stade, bien entendu, toute personne qui souhaite intégrer le club, en tant que joueurs ou dirigeants sont les bienvenues à cette assemblée.

Pour tout contact vous pouvez joindre:
Président Jean Tarrason: 06 22 39 07 46
Entraîneur Franck Loutier: 06 82 01 76 08

Matthieu CHEVILLARD



Poule A	Poule A
AMBERT F.C.-U.S. 2	AMBERT F.C.-U.S. 3
AUBIERE F.C. 2	AUGEROLLES F.C. 1
BEAUREGARD L'EVEQUE R.A.S. 1	CUNHAT A.S. 2
CLT BIBLIOTHEQUE 1	DORAT F.C. 1
CLT OUTRE MER 1	ESCOUTOUX A.S. 1
DIUROLLE FOOT 1	JOB A.S. 3
MOISSAT A.S. 1	LIVRAVOIS SUD A.S. 3
PONT DE DORE C.S. 1	PALLADUC U.S. 2
ST REALZIRE U.S. 2	ST JULIEN DE COPPEL F.C. 2
ST JULIEN DE COPPEL F.C. 1	THIERS S.A. 4
ST REMY SUR DIUROLLE E.S. 1	TOURS SUR MEYMONT/VERTOLAIE ENT. 2



✓ C'est reparti pour Télédome

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 25 septembre à 20h30 (lieu à définir).

Nous vous tiendrons informés des dispositions mises en place pour le Téléthon 2020 les 4 et 5 décembre prochain en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle (covid 19).

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Le Président,
 Dominique SERRE



État civil

1^{er} semestre

2020



Naissances

- Estéban LAGIER, né le 20 janvier 2020 (lieu-dit Layras)
- Samuel OLKOWSKI, né le 28 janvier 2020 (rue des Althéas)
- Younès, Jules RAGUED, né le 2 mars 2020 (rue du Cimetière, Contournat)
- Inaya CAUQUIL, née le 20 avril 2020 (lieu-dit les Coins)
- Tiffany DELAIR, née le 6 mai 2020 (lieu-dit Roche)
- Tancrède ANAVOISARD DEWEZ né le 19 juin 2020 (lieu-dit Coppel)

PACS

- CANAVY Gaëtan et MECHINE Aurélie, le 21 juillet 2020, lieu-dit Boisseret

Mariages

- Marc CHAMBRIAL et Stéphanie CAVANAT, le 4 juillet 2020, lieu-dit Layras

Décès

- Marinette LACHAMP Veuve DELAVET, domiciliée à lieu-dit les Couleaux, décédée le 4 janvier 2020 à Clermont-Ferrand
- Fabienne PAUZE Veuve BOUCHERON, domiciliée lieu-dit Roche, décédée le 19 janvier 2020 à Durtol
- Fernand CEALIS, domicilié lieu-dit Champ Blanchi, décédé le 21 janvier 2020 à Billom
- Juana ACACIO Veuve LUPIANEZ, domiciliée rue du Clos de Bène à Contournat, décédée le 1er février 2020 à Saint-Julien-de-Coppel
- Marie-Pierre DAUBAN épouse BLATEYRON, domiciliée lieu-dit Serpes, décédée le 27 février 2020 à Clermont-Ferrand
- Gérard FAURE, domicilié lieu-dit Serpes, décédé le 15 avril 2020 à Saint-Julien-de-Coppel
- Jacques BOIRIE, domicilié à Contournat, décédé le 07 juillet 2020, à Clermont-Ferrand
- Andrée Maria GENEST épouse FIGON domiciliée à Contournat, décédée le 31 juillet 2020 à Thiers
- Bernard Maurice LEGAY, domicilié à Contournat, décédé le 1er août 2020 à Clermont-Ferrand

Manifestations

SEPTEMBRE

Vendredi 25

Assemblée Générale télédomo - 20h30

OCTOBRE

Jeudi 1^{er}

Mairie

Permanence Mutuelle de village - 14h à 16h

Vendredi 09

Breuil

Séance

et Samedi 10

Saison culturelle

Dimanche 18

Salle des Fêtes

Loto des pompiers 14

NOVEMBRE

Samedi 7

Salle Priestley

Soirée châtaignes "Sous les marronniers"

Mercredi 11

Cérémonie du 11 novembre - 11h

Samedi 14

Loto Amicale laïque

Jeudi 19

Salle Priestley

Permanence Mutuelle de village - 14h à 16h

DÉCEMBRE

Vendredi 4

Salle Priestley

Exposition

au dimanche 13

Samedi 5

Salle des Fêtes

Téléthon

et Dimanche 6

Maison des Associations

Samedi 12

Salle des Fêtes

Noël de l'Amicale

Dimanche 13

Salle des Fêtes

Repas des Aînés

Mercredi 16

Cérémonie Rafle du 16 décembre 1943



2020
une rentrée
en musique !

